

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/09/2025 - 5979 - 2022 B 00823 - 914 801 782 - 2CO

2025/5979
Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 22 SEP. 2025

2CO
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 15 rue Aristide Boucicaut
56000 VANNES
914 801 782 RCS VANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 4 534 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	4 534 euros
- Absorption des pertes antérieures :	4 534 euros

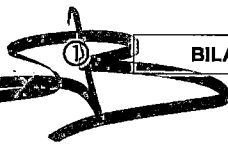
L'associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente



**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL**



BILAN SIMPLIFIÉ

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 22 SEP. 2025

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

2025/5979



Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2CO			Néant *		
Adresse de l'entreprise		15 Rue ARISTIDE BOUCICAUT			56000 VANNES		
SIRET		9 1 4 8 0 1 7 8 2 0 0 0 2 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
						Exercice N clos le 2024-12-31	
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	Net	
				1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
			Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *			028	405 000	030	31 473
	Immobilisations financières * (1)			040	194 988	042	194 988
	Total I (5)			044	599 988	048	31 473
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	052	
		Marchandises *			060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	6 575	070	6 575
			Autres * (3)	072	5 232	074	5 232
	Valeurs mobilières de placement			080	082		
	Disponibilités			084	94 225	086	94 225
	Charges constatées d'avance *			092	1 207	094	1 207
Total II			096	107 240	098	107 240	
Total général (I + II)			110	707 228	112	31 473	
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		2 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132	
	Report à nouveau			134		(5 918)	
	Résultat de l'exercice			136		4 534	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140		2 056	
	Total I			142		2 672	
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		376 429	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		11 161	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169	3 117	172	
	Comptes courants d'associés			173		269 714	
	Autres dettes			175		10 035	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		673 083		
Total général (I + II + III)			180		675 755		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Designation de l'entreprise		2CO				Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le	
A - RESULTAT COMPTABLE							2024-12-31	
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue *	{	Biens	}	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214
			Services *		217	218	40 130	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	40 130	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240	
	Autres charges externes (dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)						242	9 564
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243		244	2 107
	Rémunérations du personnel						250	
	Charges sociales						252	
	Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)				255		254	14 378
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262	
			Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	26 048	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	14 082
Produits financiers						(III)	280	
Produits exceptionnels						(IV)	290	
Charges financières						(V)	294	4 864
Charges exceptionnelles	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		347		(VI)	300	2 056
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348				
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306	2 628
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	4 534
B - RESULTAT FISCAL							312	4 534
Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2							314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316	
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles						322	
	Impôts et taxes non déductibles						324	2 628
	Divers dt intérêts excédentaires cptes crts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	16 277
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342		
			Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181				
	ZFANG 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéf. c. 1, déf. c. 2					352	23 439	354	
Déficits	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables		5 918	dont imputés sur le résultat :			5 918	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéf. c. 1, déf. c. 2					370	17 521	372	

I REINTEGRATIONS DIVERSES		Montant
QP RESULTAT SCI LES TROIS MOULINS 2024		16 277

II DEDUCTIONS DIVERSES	Montant
-------------------------------	---------

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Mickaël GOUVARY | Erwan LE BOEUF | Géraldine LE BRETON | David LE LIBOUX
François-Xavier LE PAIH | Gilles LE SQUER

Experts-Comptables / Commissaires aux comptes

36 bd de la Résistance Immeuble Golfe Affaires CS 92092 56003 Vannes Cedex
Tél. 02 97 26 73 00 - contactvannes@ouestconseils.fr

SAS 2CO

15 Rue ARISTIDE BOUCICAUT

56000 VANNES
FRANCE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

2025/5979
Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 22 SEP. 2025

- SOMMAIRE -

2CO

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat

4

ANNEXE COMPTABLE

2CO

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 675 755€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 4 534€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT :**ACTIF :****Immobilisations :**

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur Brute fin exercice
Fonds Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	40 500	-	-	40 500
Constructions	364 500	-	-	364 500
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAUX	405 000	-	-	405 000

- Amortissements :

Amortissements	Valeur début exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	17 095	14 378	-	31 473
Installations techniques matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAUX	17 095	14 378	-	31 473

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 2056 euros au 31/12/2024.

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation des autres Actifs	Début exercice	+ Dotation	- Reprise	Fin exercice
Immobilisations	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

- Précisions sur éléments actifs immobilisés :

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Autres Participations :

Filiales détenues	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
	194 458	194 458			

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	6 575
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		6 575

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	94 225	14 004
TOTAUX	94 225	14 004

VMP	Prix Marché	Bilan	Écart

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SGIBC 1T25	1 207,32		

PASSIF :**Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	200	10,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	200	10,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation Résultat	Autres variations		Solde Clôture
			+	-	
Capital Social	2 000				2 000
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-12 947	7029			-5 918
Résultat de l'exercice	7 029	-7029	4534		4 534

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Cours</i>	Emprunts et Dettes	202
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	3 090
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
TOTAL	3 292	

COMPTE DE RÉSULTAT :**Chiffre d'affaires :**

	CA HT France	CA HT Export et Intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Production de services	40 130	-	40 130
Chiffre d'affaires total	40 130	-	40 130

Résultat Financier :

	N	N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	4 864	8 287
Autres charges financières	-	-
Pertes de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	4 864	8 287
Résultat financier	-4 864	-8 287

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	-
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 056	-
Total charges exceptionnelles	2 056	-
Résultat exceptionnel	-2 056	-

Autres Informations Spécifiques :

Effectif moyen :

Pas de salariés.

Engagements Financiers donnés et reçus :

Type Engagement	Engagement donné	Engagement reçu
Montant des créances cédées non échues, y compris les effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Garantie d'actifs et de passifs		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements pris en matière de pensions		
Autres engagements donnés		
Dont concernant les dirigeants		
Dont concernant les filiales		
Dont concernant les participations		
Dont concernant les autres entreprises liées		

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376 227
Emprunts et dettes financières diverses	

Garantie

1/ HYPOTHEQUE LEGALE SPECIALE DE PRETEUR DE DENIERS DE RANG 1 sur l'ensemble immobilier à hauteur de 405 000 € sur 198 mois à compter d'octobre 2022.

2/ HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE sur l'ensemble immobilier à hauteur de 14 000 € sur 198 mois à compter d'octobre 2022.